

LES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES DE LA RÉSERVE SPÉCIALISTE DE LA GENDARMERIE



LIEUTENANT-COLONEL GRÉGORY RENAUD
chef du bureau de la réserve cyber



CHEF D'ESCADRON GAËL DE LÉSÉLEUC DE KÉROUARA (X12)
adjoint au chef du DataLab du ST(SI)²

Si l'on connaît la réserve opérationnelle dans les armées, il est bon de découvrir la réserve opérationnelle spécialiste composée de civils dotés de compétences particulières, notamment en *data science*, en cybersécurité et en IA. C'est un soutien à l'institution que peuvent apporter beaucoup de polytechniciens, sans nécessité d'exercer un commandement opérationnel.

En 2019, la gendarmerie s'est dotée d'un commandement des réserves pour piloter la montée en puissance de ses réserves (réserve opérationnelle et réserve citoyenne de défense et de sécurité), avec un objectif cible de 50 000 réservistes à l'horizon 2027. Les réservistes, citoyens volontaires et désireux de s'engager pour la sécurité de leur pays, effectuent en moyenne vingt jours de mission par an et contribuent ainsi significativement à l'action de l'arme.

Data science, cyber, IA, les besoins sont variés

La gendarmerie veut également tirer profit de cette ressource de qualité dans le cadre de sa stratégie *data*, de sa transformation numérique et de son action dans le domaine de la cybersécurité. Les besoins sont multiples

et variés : expertise en *data science*, appui sur des projets cyber, accompagnement dans l'industrialisation d'algorithmes IA, etc. De nombreuses équipes, que ce soit au service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure, au pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale ou encore au commandement de la gendarmerie dans le cyberspace, travaillent sur des thématiques scientifiques pointues : il ne peut être que bénéfique pour elles de se faire « challenger » par des experts, qu'ils soient issus du secteur privé ou du secteur académique, à l'état de l'art sur ces sujets.

La spécificité de la réserve opérationnelle spécialiste

Il existe justement un vecteur idéal qui permet à des experts désireux de servir la gendarmerie d'effectuer des missions à son profit : la réserve opérationnelle spécialiste, dont le rôle

est de répondre à des besoins précis de l'institution par l'emploi de personnes possédant des compétences particulières (elle est donc à distinguer de la réserve opérationnelle générale, dans le sens où les réservistes spécialistes n'ont par exemple pas vocation à exercer de commandement opérationnel).

Les anciens élèves de l'École polytechnique peuvent apporter à la gendarmerie une réelle plus-value dans leur domaine d'expertise. Si avoir suivi la formation humaine et militaire en gendarmerie peut faciliter la compréhension des problématiques de l'arme, ce n'est pas une condition nécessaire pour intégrer la réserve : ceux qui souhaiteraient mettre ainsi à profit leur savoir-faire peuvent se rapprocher du chef du bureau cyber du commandement des réserves, le lieutenant-colonel Renaud (gregory.renaud@gendarmerie.interieur.gouv.fr). X